

DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE (1)

Nom :
Qualité :
Établissement :

Prénom :

à Mme la Rectrice de l'Académie de
Nantes

S/C de M. ou Mme
proviseur-e/principal-e.....

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions prévues

- à l'article 34 (7^e) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires
 - à l'article 2 de la loi 82.997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat
- définissant l'attribution des congés pour formation syndicale,
j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera le :

<p style="text-align: center;">Mardi 1 avril 2025 de 9h30 à 17h Maison des syndicats 8, place de la Gare de l'Etat 44276 Nantes Cedex 2</p>

Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l'égide du centre National de formation Syndicale de la F.S.U., organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29/12/99 publié au J.O. du 06/01/2001)

A le

Signature

(1): A déposer au secrétariat de l'établissement ou du service concerné. (Voie hiérarchique)